

# Les éoliennes font débat

**ENQUETE.** Le 1er parc français en mer doit voir le jour en 2008 au large de Veulettes. Les habitants s'expriment.



Les touristes pourront-ils voir des éoliennes au large de Veulettes-sur-Mer fin 2008 ? Le projet fait depuis quelques jours l'objet d'une enquête publique dans la petite commune seino-marine (photo Christian Cariat)

**S**ur le front de mer envahi ce jour-là par la brume, Guy Legrand, le maire UMP de Veulettes-sur-Mer, tente de dessiner avec sa main pointée vers le large l'endroit où s'élèveront 21 éoliennes à 7 km environ de la côte. « *Il ne faut pas le nier, on les verra, mais comme pour le viaduc de Millau, on peut penser qu'une fois construites, elles rallieront leurs détracteurs* », assure-t-il.

Une dizaine de jours après l'ouverture de l'enquête publique, le 9 juin, seules quatre personnes ont consigné des remarques sur le registre déposé en mairie. L'une salue par exemple « *un projet non-polluant ne dégageant pas de CO2* » tandis qu'une autre estime que ces éoliennes vont « *défigurer la baie* ».

## Les pêcheurs font barrage

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la construction par l'Allemand Enertrag de ce parc d'éoliennes d'une puissance totale de 105 mégawatts pour un coût de 300 millions d'euros. « *J'étais pour la centrale nucléaire qui a été construite juste à côté à Paluel, je suis pour l'éolien parce que les réserves de pétrole sont*

*limitées alors que le vent lui sera toujours là* », dit Guy Legrand.

Le maire espère que ces éoliennes en mer attireront des touristes pour leur côté spectaculaire et n'est pas insensible aux retombées du projet sur les finances communales.

Au total, la taxe imposée sur une telle installation offshore s'élèvera à 1,2 million d'euros qu'il faudra toutefois partager entre les huit communes d'où elles seront visibles et les usagers de la mer, à commencer par les pêcheurs.

Ces arguments sonnants et trébuchants n'ont pas convaincu ces derniers qui voient dans le projet une nuisance supplémentaire. « *Il existe déjà suffisamment d'obstacles à l'exercice de notre profession dans ce secteur avec la réglementation européenne, les centrales nucléaires et les câbles sous-marins* », dit Yannick Pourchoux, président du Comité local des pêches de Fécamp.

Il craint en particulier « *les perturbations magnétiques* » qui risquent d'avoir un impact sur les migrations de poissons. Mais il doute aussi de l'intérêt de l'éolien, « *une pompe à fric sans intérêt pour la nature et des-*

*tinée à faire plaisir aux lobbies européens* ».

## « C'est de la folie furieuse »

Cet argument est repris par la Fédération pour un environnement durable qui n'a pas d'antenne locale mais dont le président Jean-Louis Butré est vivement intervenu lors d'une réunion à Veulettes pour contester le projet. « *Le programme éolien français, c'est de la folie furieuse. Quand on aura construit 10 000 éoliennes et mité le paysage, on économisera 0,3 % de nos émissions de gaz à effet de serre et encore, ce n'est pas sûr* », assure-t-il.

L'enquête publique doit se terminer le 13 juillet. Si le calendrier est respecté, la construction du transformateur à terre et la pose des câbles électriques seront achevées au printemps 2008. Et la première éolienne pourrait tourner en décembre 2008.

Quelques kilomètres plus au nord, au large du Tréport, un projet d'une tout autre ampleur est porté par la Compagnie du vent. Mais les autorités sont réticentes à accorder leur feu vert à ce parc qui compterait 141 éoliennes, en raison de la présence de munitions dans la zone.